



le jeudi 20 mai 2021

Chères Courseullaises, chers Courseullais,

Malgré un début de mandat marqué par une crise sanitaire sans précédent, nous maintenons notre ambition et notre volonté de réussir pour Courseulles-sur-Mer.

Dans nos documents de campagne, nous vous avons annoncé la mise en place d'une politique culturelle accessible à tous. Dans cet esprit, nous souhaitons mettre en valeur l'identité historique de notre ville autour du musée.

Nous avons fait l'inventaire des œuvres et, surtout, nous avons demandé, à la Fabrique de Patrimoines, d'établir un diagnostic des œuvres. Un travail de sauvegarde et de mise en valeur est lancé. Ce travail de longue haleine, nous oblige à ne pas ouvrir le musée cet été, afin de protéger les œuvres et de préparer, dans les meilleures conditions possibles, une exposition sur la dentelle en 2022.

Comme vous le savez également, et dans cette même volonté de mettre en valeur la culture et les Courseullais, nous allons mettre à l'honneur Michel GIRARD, peintre Courseullais de renom, qui, du 9 juillet au 16 juillet prochain, exposera ses œuvres à la salle Quiquemelle.

Autre engagement fort de notre campagne la rénovation de la Maison de la Mer, lieu emblématique et tellement central pour notre commune.

Pour préparer cette rénovation dans les meilleures conditions, la municipalité engage un travail de concertation qui devra permettre l'avènement d'un projet cohérent, adapté à nos besoins et qui devra répondre au plus près de vos souhaits.

Pour mener à bien ce projet et pour disposer d'un outil d'aide à la décision, nous avons confié une mission à un cabinet. La mission doit répondre à différents objectifs comme la sollicitation d'acteurs professionnels et l'implication d'administrés.

Début Juin 2021, les membres du cabinet s'attacheront, dans un 1^{er} temps, à visiter les locaux et à prendre connaissance des projets antérieurs. Ils solliciteront différents acteurs Courseullais.

Huit acteurs de la commune ont été sélectionnés par la municipalité. Ils seront contactés par le cabinet afin d'échanger autour des besoins du territoire. Ces mêmes acteurs communiqueront en toute liberté aux consultants les noms de Courseullais qui participeront à une table ronde afin de débattre autour d'idées sur le devenir de la Maison de la Mer.

Suite à ces rencontres, un diagnostic et une étude de faisabilité technique et d'opportunité seront présentés à la municipalité.

Ensuite, en fonction de ce diagnostic, les possibilités de reconversion de la Maison de la Mer seront validées.

Je vous tiendrai informés régulièrement du déroulé de la procédure et nous ferons ensemble des points d'étape à la fin de chaque phase.

Pour terminer, une information pratique. Dans le cadre de la viabilisation et du raccordement GRDF du parc Saint-Ursin, des travaux auront lieu, du 31 mai au 30 juin prochain, de 8h00 à 18h00. La circulation se fera par alternant tricolore suivant l'avancement et les impératifs du chantier. J'ai demandé à ce que la circulation soit rendue possible le soir et les week-ends. Nous serons vigilants afin que ces modalités soient respectées et que ces travaux apportent le moins de gêne possible à la circulation quotidienne.

En attendant, je vous souhaite à tous de profiter de la réouverture de nos commerces.

Restons vigilants,

Prenez soin de vous.

MADAME LE MAIRE

Anne-Marie PHILIPPEAUX

